

### **Procès-Verbal Conseil d'Administration**

Date: 10/11/2020 à 20h30

Lieu: Visio

#### **Présents**

Nom	Prés.	Abs.	Repr.	Procuration
Administrateurs				
Alexandre SAUTTER	Х			
Isabelle FOUIN	Х			
Vincent FROMENT			Х	Florine WEIL
Florine WEIL	Х			
Isabelle MALMERT	Х			
Antoine CAZADE	Х			
Elisabeth FOURNIER	X			
Audrey GADEFAIT	X			
Sébastien HODE	X			
Charlotte PHILIPPE	Х			
Isabelle RAJAONSON			Х	Isabelle FOUIN
Aude PARRA*	Х			
Invités	•	•	•	

<sup>\*</sup>Invitée selon les statuts par le bureau, en remplacement de Christophe JACQ

### Ordre du Jour

1.	Démission de Lionel	. 1
2.	Modalités de paiements du chef	. 2
2	Divers	2

## Relevé de décisions

#### 1. Démission de Lionel

Lionel nous a fait part de son intention de démissionner à la fin de la saison. Nous avons eu l'occasion d'en discuter avec lui et sans lui lors de nos deux dernières réunions avec l'ensemble du Conseil d'Administration en début de saison.

3 Options sont proposées au vote des administrateurs :

Option 1 – Le CA de Molto Assaï accepte la démission de Lionel et cherche un nouveau chef pour la saison 2021-2022.

Option 2 – Le CA souhaite se séparer de Lionel dès aujourd'hui, et profiter de la situation sanitaire pour tester des nouveaux chefs.

Option 3 – Le CA encourage Lionel à rester plus longtemps.

VOTE: 11 votes pour l'option 1, 1 vote pour l'option 3.

Le CA souhaite que l'annonce soit faite lors de la prochaine AG (a priori le 17 janvier). Le bureau devra avoir préparer un plan de recrutement pour un nouveau chef, à présenter le même jour pour rassurer les membres de l'orchestre.

Le CA souhaite clairement que malgré les différends avec Lionel ayant conduit à cette démission, l'année se passe au mieux, un sentiment que Lionel a aussi exprimé à plusieurs reprises.

Pour le recrutement, le CA souhaite pouvoir faire des répétitions avec les 2-3 chefs retenus. Antoine dit que c'est le bon moment pour faire un petit dossier de présentation de l'orchestre qui donne envie, et qui pourra être réutilisé pour d'autres occasions.

## 2. Modalités de paiement du chef

L'année dernière, le chef était payé 710€ environ par moi, somme qui a été réduite à 105€ par mois environ avec le chômage partiel de Lionel pendant le COVID. Un contrat a été signé avec l'association Hélios Evènements dans ce sens sur la saison dernière.

Il est proposé au CA de voter pour la prolongation de ce système (105€/mois tant que les répétitions n'ont pas lieu, et que Lionel bénéficie des aides gouvernementales, puis le tarif plein quand on aura repris les répétitions de manière régulière), même si nous avons une incertitude sur les concerts faisables cette année et donc les recettes.

**VOTE: 12 voix pour** 

#### 3. Divers

- Le bureau propose d'avoir recours à HelloAsso pour gérer les adhésions, car on ne voit pas nos adhérents! Le CA considère que c'est tout à fait acceptable d'intégrer un appel aux dons en même temps que l'adhésion.
- L'association qui gère le parking privé que nous utilisons rue Quintin (nous disposons des clés) nous demande une participation de 200€ pour aider pour les travaux qui ont eu lieu pour réparer le mur du fond du parking.

**VOTE: 12 voix pour** 

# Signature

Alexandre SAUTTER, Président

Vincent Froment, Trésorier

You